

CAP des conservateurs – 13 novembre 2009

Motion : maintenir les compétences et la fréquence des CAP

Les représentants du personnel à la CAP des conservateurs réunis le 13 novembre 2009 tiennent à rappeler l'importance du rôle des CAP à l'heure où l'autonomie des universités est renforcée dans le cadre de la LRU.

Le fonctionnement paritaire national limite les risques de localisme, conséquence prévisible d'une gestion trop fortement déconcentrée.

La consultation des élus du personnel sur les mutations (y compris pour les postes de direction de l'enseignement supérieur ou de la culture), les titularisations, et l'accès au corps par voie de détachement est un acquis de plus d'un demi-siècle de paritarisme.

De plus, ayant une vision globale des dossiers, les CAP sont les seules en situation d'harmoniser les critères de promotion appliqués au niveau national, préservant ainsi l'égalité de traitement des agents.

Profondément attachés à la vocation interministérielle et à l'unité de la filière bibliothèque, nous tenons fermement au maintien de l'ensemble des compétences des CAP et au maintien de la fréquence actuelle de la CAP des conservateurs.